

LA VOITURE OUI, MAIS PARTAGÉE !



-

100 à 200g CO₂/km

De 700€ et à 6000€/an

Rapide mais temps
de trajet peu fiable

Aujourd'hui, une voiture particulière reste inutilisée 95% du temps et n'est souvent occupée que par une seule personne. Mais des solutions de « mise en relation » existent pour partager ces véhicules...

Dans tous les cas, adoptez l'éco-conduite et au moment de renouveler votre véhicule, pensez aux carburants de substitution !



LE COVOITURAGE


Le principe est simple : Partager un véhicule pour faire le même trajet, en tant que conducteur ou passager.

Un moyen économique et convivial de se déplacer, de façon ponctuelle ou plus régulière pour, par exemple, aller travailler. 3 millions de personnes pratiquent le covoiturage de manière quotidienne en France.

Tentez l'expérience !

LE COVOITURAGE SPONTANÉ


Organisez-vous avec un voisin, un collègue ! Vous pouvez aussi donner rendez-vous à un covoitureur sur un parking relais ou une aire de covoiturage prévus à cet effet :


 www.covoiturage-grandlyon.com/points-d-interet.html




LES SITES DE COVOITURAGE RÉGULIER

+ Covoiturage Grand Lyon

 Covoiturage Grand Lyon est la plateforme de la Métropole de Lyon. Gratuite, simple et pratique avec une carte interactive et des alertes email ou sms dès qu'une personne fait le même trajet que vous.

 www.covoiturage-grandlyon.com
(compatible sur mobile ou tablette)

+ MOV'ICI

 MOV'ICI est la plateforme proposée par la Région. Sans frais et offrant plusieurs services : géolocalisation, porte monnaie électronique et certification du trajet.

 <https://movici.auvergnerhonealpes.fr>
+ Application officielle MOV'ICI sur Iphone et Android !

SPÉCIAL « PROS »

Sur les deux plateformes de covoiturage ci-dessus, vous avez la possibilité de créer une **communauté pour votre établissement** (ou pour un groupement d'entreprises).

Il ne vous reste ensuite qu'à proposer à collaborateurs de rejoindre le réseau !

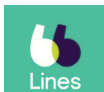
« J'avais entendu parler du covoiturage, mais pensais que je ne trouverais pas quelqu'un avec le même trajet, aux mêmes heures.

Les organisateurs du challenge mobilité nous ont incité à rejoindre la communauté Renault Trucks de covoitureurs, et j'ai été impressionné par sa taille et le nombre de trajets proposés. J'ai donc fait un premier essai le jour du challenge, et j'ai désormais adopté le covoiturage. Ca me permet de faire des économies, et c'est beaucoup plus convivial. »

Florent, salarié de Renault Trucks



+ BlaBlaLines

 BlaBlaCar a lancé BlaBlaLines, l'application pour le covoiturage domicile-travail :

- Annonce de trajets quotidiens et de points de rendez-vous sur mesures.
- L'application prend une commission (BlaBlaLines annonce pratiquer une tarification kilométrique la plus juste pour les différentes parties).
- !/! Disponible uniquement sur smartphone.

 www.blablalines.com
www.blablalines.com/entreprises

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE COVOITURAGE SPONTANÉ ou AUTO-STOP ORGANISÉ

Un nouveau type de covoiturage urbain ?

À la frontière entre l'auto-stop et le covoiturage conventionnel, ces services permettent de mettre en relation des conducteurs et des passagers de façon spontanée sur leurs trajets quotidiens :

- + Via une application pour visualiser les auto-stoppeurs / conducteurs autour de soi.
- + En se rendant à un arrêt matérialisé.

 www.autohop.fr (Val de Saône)
lanemove.com (Bourgoin-Jallieu <-> Lyon)

L'AUTOPARTAGE

L'autopartage est l'utilisation d'un même véhicule par différents usagers, inscrits préalablement auprès d'un opérateur qui gère une flotte de véhicules partagés.

Ces voitures sont disponibles 24h/24 en « libre-service », pour des déplacements courts et occasionnels. Un service pratique et qui réduit les places et les véhicules inutilisés en ville !

Mais c'est aussi un service économique. Si je roule peu je fais des économies car les coûts fixes (assurance, entretien, révision, stationnement...) sont mutualisés. Et je ne paye que les kilomètres effectués. Un bon moyen pour un foyer de se passer d'une 2^{ème} voiture ou de diviser son budget auto par 2 !

CITIZ LPA



Citiz LPA, ce sont des véhicules en libre-service disponibles 24h/24 :

- Plus de 100 voitures dans la métropole lyonnaise et à Villefranche-sur-Saône.
- 4 catégories de voitures, de la citadine au minibus.
- Un véhicule adapté au transport de personnes à mobilité réduite.
- Des avantages pour les abonnés Vélo'v, TCL et utilisateurs du réseau TER Rhône-Alpes.

www.lpa.citiz.coop

04 72 41 67 12



Citiz LPA est membre du Réseau Citiz national. Avec votre abonnement vous avez accès à des véhicules dans plus de 80 villes françaises.

YEA!

Yea!

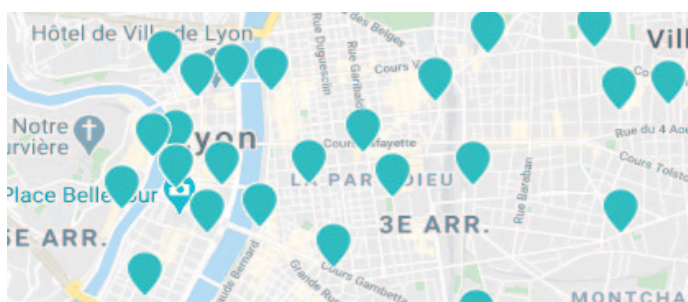
Le service Yea! est complémentaire à Citiz LPA avec des véhicules en dépose libre :

- Un service accessible avec votre compte Citiz sans réservation et sans heure de retour.
- 150 voitures disponibles à Lyon et Villeurbanne.
- Repérez ou géolocalisez la voiture la plus proche avec l'appli mobile Citiz.
- Ramenez votre Yea! sur n'importe quelle place de stationnement dans la zone géographique de départ.

<https://yea.citiz.coop/>

Carte des stations Citiz / Yea! :

<https://lpa.citiz.coop/stations>



BLUELY



Bluely est un service d'autopartage **100% électrique** disponible pour des déplacements dans la Métropole de Lyon :

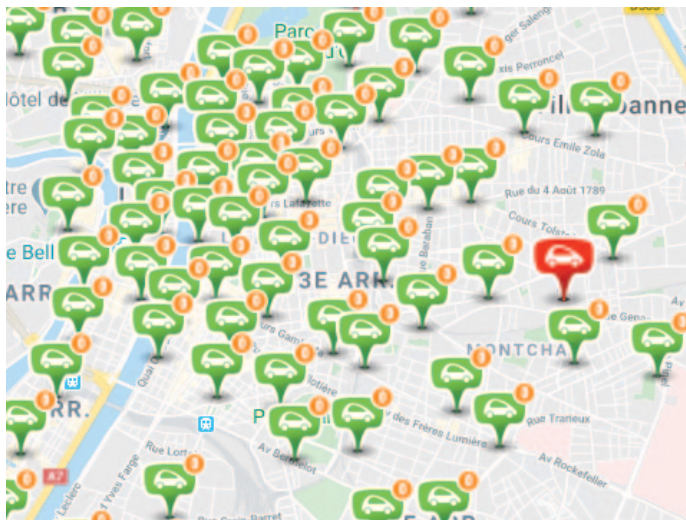
- 300 véhicules à Lyon, Villeurbanne et 10 communes avoisinantes dont l'aéroport Saint-Exupéry.
- Des véhicules qu'il est très facile de stationner sur des emplacements réservés en stations Bluely.

www.bluely.eu

04 72 69 69 69

Carte des stations Bluely :

www.bluely.eu/carte-des-stations



SPÉCIAL « PROS »

Ces deux services d'autopartage, Citiz LPA et Bluely, proposent des **abonnements spécifiques pour les professionnels** :



www.bluely.eu/forfaits-entreprise

<https://citiz.coop/professionnels/citiz-pro>

L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

Grâce à des plateformes de « mise en relation », des particuliers peuvent louer leur voiture pour quelques heures, le week-end, les vacances. En quelques clics, vous pouvez proposer votre voiture personnelle à la location ou regarder si il y a un véhicule disponible près de chez vous !

 + www.ouicar.fr
+ fr.getaround.com

UNE CONDUITE OU DES VÉHICULES « PLUS PROPRES »

L'ÉCO-CONDUITE

En adoptant l'éco-conduite, il est possible de réaliser des économies conséquentes (1 à 2 litres économisés tous les 100 km), mais aussi de réduire les risques d'accidents.


Voilà quelques conseils simples pour adapter son comportement au volant :

- + Entretenez régulièrement votre voiture.
- + Conduisez en souplesse à vitesse modérée.
- + Passez la vitesse supérieure dès que vous le pouvez.
- + Anticipez : Inutile d'accélérer pour freiner ensuite et gaspiller du carburant.
- + Enlevez toute charge inutile du véhicule.
- + Évitez la climatisation autant que possible.
- + Dimensionnez l'achat de votre véhicule en fonction de vos besoins.

SPÉCIAL « PROS »

Depuis le 1er janvier 2020, la Zone à Faibles Émissions (ZFE) du Grand Lyon est entrée en vigueur. Les véhicules de transport de marchandises ayant des vignettes Crit'air 4, 5 ou non classés ne peuvent ni circuler ni stationner à l'intérieur de la ZFE.

Afin d'accompagner les professionnels dans le renouvellement de leur flotte, la Métropole de Lyon propose des **aides à l'acquisition de véhicules** utilisant une motorisation 100 % GNV-GNL, 100 % électrique ou 100 % hydrogène ; qui sont cumulables avec celles de l'État français : [l'aide fiscale concernant l'acquisition de poids lourds à faible émission](#), [la prime de conversion](#) et [l'aide à l'achat de véhicules propres](#) (y compris pour les véhicules d'occasion).

 www.economie.grandlyon.com/actualites/zone-a-faibles-emissions-dans-le-grand-lyon-mode-demploi-pour-les-entreprises-2770.html

SPÉCIAL « PROS »

Pour tous les déplacements professionnels de vos collaborateurs que vous n'aurez pas pu remplacer par d'autres modes que la voiture, pensez à mettre en place des **actions de sensibilisation et de formation à l'éco-conduite**. Un investissement très vite rentabilisé !

Découvrez le guide de formation à l'éco-conduite de l'ADEME :

 www.ademe.fr/guide-formation-a-leco-conduite

VÉHICULES MOINS POLLUANTS

Si vous devez remplacer votre véhicule, pensez à étudier des solutions moins polluantes et les carburants de substitution :

+ Véhicule électrique

Près de 20 % plus cher à l'acquisition mais encore peu de modèles de citadines. Économique en usage régulier (2,50€ environ le plein, coûts d'entretien réduits de 30 à 40 %). Autonomie autour de 150 km. Silencieux et durée de vie supérieure.

Pas d'émission de CO₂ mais problématiques de production de l'électricité.

+ Véhicule hybride

Véhicule multi-usages. Près de 30 % plus cher à l'acquisition. Consommation réduite de 5 à 40 % selon l'usage et le type d'hybridation.

+ Véhicule GPL

Gamme de véhicules limitée. Surcoût à l'achat très modéré. Plein de carburant 40 % moins cher mais environ 20% de consommation en plus.

Un véhicule GPL produit 15 % de CO₂ en moins qu'un véhicule fonctionnant à l'essence.

+ Véhicule hydrogène

Modèles 100 % hydrogène 2 à 3 fois plus chers qu'une voiture classique et très peu de modèles pour particuliers. Un plein coûte environ 50€ pour 600 à 700 km d'autonomie mais encore très peu de stations. Pas d'émissions de CO₂ et de particules mais la production d'hydrogène reste encore chère et polluante (à 95 % issue d'hydrocarbures actuellement).